

Le Président fédéral  
Membre du Conseil supérieur  
de la Fonction publique territoriale

**CONGRES NATIONAL FA-FPT A ALBI  
DU 6 AU 9 OCTOBRE 2009**

**RAPPORT D'ORIENTATION**

Chers collègues,

Nous voilà arrivés au terme de notre Congrès. Ce congrès, qui est pour tous un moment de convivialité, a aussi été un important moment de travail et de réflexion. Pendant trois jours, vous avez démontré votre engagement dans le syndicalisme, en participant effectivement aux différents commissions et ateliers que nous avons organisés.

Pour la première fois, pendant notre Congrès, nous avons organisé un moment de débat portant cette fois-ci sur un sujet d'actualité

**« Service public : quel avenir ? »**

Je reviendrai plus tard sur les raisons de ce choix et sur la pertinence d'en débattre actuellement.

Notre Secrétaire général, André GORETTI, vient de vous exposer la synthèse des travaux de nos commissions et ateliers. Je tiens à le remercier pour le travail

remarquable qu'il a réalisé avec quelques collègues pour traduire avec le plus de fidélité possible, les préoccupations et les interrogations des uns et des autres.

Ce rapport a montré combien ces préoccupations sont importantes à l'heure actuelle et combien, dans la Fonction publique territoriale en particulier, les spécificités de nos métiers, de nos compétences du service que nous proposons aux usagers, méritent d'être reconnues et mieux prises en compte à différents niveaux.

Tout d'abord, par les élus qui savent qu'ils peuvent compter sur des agents motivés, qui ont fait le choix du service public, pas dans leur intérêt personnel, mais parce qu'ils avaient conscience de l'intérêt général que représentait leur engagement.

Mais, c'est aussi au niveau du Gouvernement et notamment de la Direction générale des Collectivités locales, de mieux prendre en compte cette réalité.

Encore trop souvent, et pratiquement toujours, lorsque nous suggérons au niveau du Conseil supérieur de la FPT des améliorations du statut, à travers des amendements aux textes proposés ou à travers nos réflexions en auto-saisine, on nous rétorque que la comparabilité avec le statut des fonctionnaires de l'Etat ne permet pas de répondre à nos revendications légitimes. Le travail syndicaliste a bien sûr permis de réaliser des avancées tant sur le plan national que local.

Mais, c'est un travail extrêmement difficile et il faut y croire pour ne pas être découragé au bout d'un moment.

Ce rapport du Secrétaire général va nous servir de trame pour construire notre travail revendicatif sur les prochaines années, en prenant en compte au mieux et au plus près les propositions que vous formulez.



Mais au-delà de ce rapport, je voudrais maintenant vous livrer mes propres réflexions sur le proche avenir.

Nous vivons actuellement une situation très particulière. En effet, nous avons un Gouvernement qui, au quotidien, nous prêche combien il respecte les partenaires sociaux et combien il est respectueux du dialogue social.

### **Mais en fait, où en sommes-nous ?**

Tout d'abord, il faut constater que la démarche revendicative n'a plus le même sens aujourd'hui qu'hier. Lors de nos derniers Congrès, nous réfléchissions aux améliorations que nous pouvons réclamer au Gouvernement, aux évolutions statutaires que nous pouvons réclamer, aux pourcentages d'augmentation de salaires que nous pourrions demander.

### **Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi.**

Le travail syndical consiste depuis quelque temps à défendre les acquis, à veiller en permanence à ce que les pouvoirs publics ne nous rognent pas telle ou telle avancée statutaire. En somme, d'une armée d'attaque, nous avons du nous transformer en une armée défensive. Ce constat est réel.

**Le projet de loi sur le dialogue social préparé par le Gouvernement** remet en cause le paritarisme, outil par excellence du dialogue social et cela jusqu'au plus haut niveau, à savoir le Conseil supérieur de la FPT.

Quelle mouche a piqué le Gouvernement pour casser un outil qui fonctionnait parfaitement. Peut-être le saurons-nous un jour ?

**De la même manière, la Loi Mobilité qui vient d'être publiée cet été**, si elle contient quelques avancées intéressantes, celles-ci cachent des remises en cause fondamentales du statut. Dorénavant, on peut licencier pour inemployabilité.

Bien sûr, le dispositif est encadré, mais la porte est ouverte et le Gouvernement a joué adroitement sur ce sujet.

**Autre élément suspicieux celui concernant les mécanismes salariaux.** Jusqu'à présent, la rémunération des fonctionnaires était basée sur l'indice occupé et sur la valeur du point d'indice. Les rémunérations accessoires que sont les régimes

indemnitaires et autres faisaient partie de la rémunération, mais sans pour autant en être l'élément essentiel.

Les propositions qui ont été faites ce printemps par un parlementaire, M. DIEFFENBACHER, sur l'intéressement collectif, auquel il faut rajouter les propositions du Livre Blanc sur l'intéressement individuel représentent un danger extrêmement grave. Dorénavant, l'arbitraire prendra le pas sur l'objectif.

**Quels critères régiront ces évolutions dans le traitement, qui pourra contrôler leur juste application, qui sera le garant du respect du statut ?**

En définitive, nous assistons maintenant, environ deux ans, à des atteintes de plus en plus fréquentes, de plus en plus pernicieuses du service public et de ses agents.

Le démantèlement de la Poste qui est engagé depuis peu, en est le meilleur exemple. Le Gouvernement veut se défaire d'un certain nombre de services, qu'il estime d'abord être gérés sous la forme libérale et ce n'est que le début.

Il y a quelque temps, le Premier Ministre, François FILLON, a remis en cause publiquement les recrutements effectués par les collectivités locales pour assumer leurs missions. Mais n'est-ce pas le Gouvernement conduit par M. FILLON, qui transfère des compétences aux collectivités, sans pour autant leur donner les moyens de les assumer ? Faudra-t-il également que les collectivités locales mettent en place des plans drastiques de non reclassement de leurs agents partant à la retraite pour que le Gouvernement ne leur supprime pas ou ne leur réduise pas les dotations auxquelles elles peuvent prétendre pour assumer leurs missions ?

Je voudrais enfin évoquer un dernier point qui est celui de **la politique salariale mise en place par le Gouvernement**. D'ailleurs, peut-on appeler cela politique salariale puisqu'en fait, il s'agit pour le Gouvernement de décider unilatéralement des augmentations de salaires, sans aucune négociation préalable avec les partenaires sociaux et en pointant en permanence les fonctionnaires comme

étant non seulement privilégiés, mais en plus des privilégiés beaucoup mieux payés que les salariés du privé.

Celles des organisations syndicales qui ont signé, il y a trois ans, un accord pour mettre en place **la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat appelée GIPA**, ont pris une responsabilité extrêmement grave et commis une erreur manifeste.

En effet, depuis que le dispositif existe, il est utilisé par le Gouvernement pour justifier une politique salariale régressive qui ne prend en aucun cas en compte l'évolution et l'augmentation des prix.

Il est donc clair, et vous le constatez, que les organisations syndicales ont aujourd'hui du pain sur la planche. Je sais combien vous avez des difficultés pour faire adhérer les jeunes générations et leur faire comprendre combien le syndicalisme est utile.

Personnellement, je pense que le temps viendra et peut-être assez rapidement, où les non syndiqués comprendront qu'il faut s'unir et réagir pour ne pas subir en permanence les remises en cause du statut, dans le seul but de le démolir.

Aujourd'hui, nous avons encore un certain nombre de garanties que nous devons absolument protéger et défendre.

Si nous laissons celles-ci disparaître, ce n'est pas uniquement notre statut qui va mourir, mais c'est le service public au sens le plus noble de son terme qui vivra ses derniers moments.

Mon propos peut vous paraître pessimiste, mais au fond, il se veut être optimiste. Le message que je viens de vous livrer est un message qui s'adresse à des responsables engagés dans le syndicalisme, qui sont en capacité de comprendre la réalité des choses et qui ne baisseront pas les bras.

Cette image, un peu pessimiste de l'avenir, va vous redonner encore plus de force et plus de détermination pour défendre ce que d'autres ont acquis avant nous.

Antoine BREINING